

Le bois : pétrole indigène de Baulmes (VD)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(1997)**

Heft 6

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-644091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA PREUVE PAR L'EXEMPLE (SUITE)

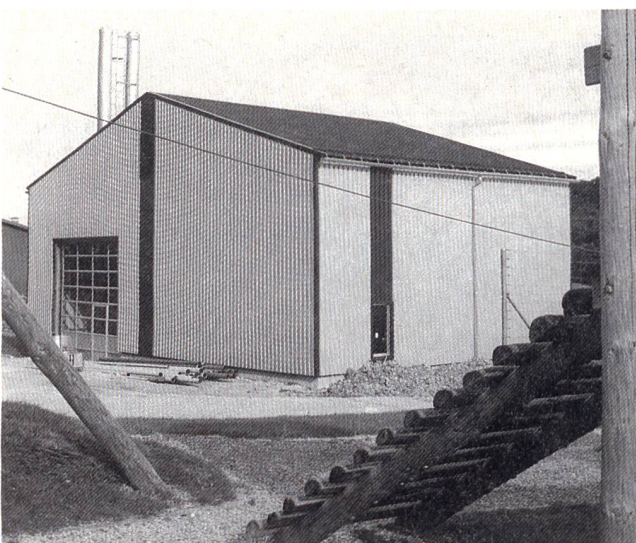
Baulmes (VD)

Le bois: pétrole indigène de Baulmes (VD)

Dans le cadre du programme d'encouragement en faveur de l'énergie du bois (PEEB) lancé par Energie 2000, Baulmes, commune forestière, joue le jeu et construit une centrale de chauffage automatique au bois déchiqueté, ainsi qu'un réseau de distribution de chaleur à distance.

La société anonyme Baulmescad, constituée à cette occasion, construit à la périphérie du village la centrale de chauffage automatique au bois de 1500 kW de puissance thermique. Cette construction est soutenue financièrement par l'Etat de Vaud. Actuellement, le bâtiment est sous toit. A l'intérieur, les installateurs finissent la centrale de chauffage qui doit fonctionner cet hiver déjà. Pour assurer la distribution de chaleur, la pose des conduites va bon train. Les raccordements de la première phase se dérouleront jusqu'en 1999. Dans un premier temps, la commune de Baulmes, partenaire, entend raccorder le plus de bâtiments communaux possibles. Ensuite des entreprises et des logements privés profiteront de la chaleur du bois.

(Baulmes est membre du *Club des Villes* depuis 1996).



A proximité de la place de jeux, la centrale automatique de Baulmes chauffe au bois plusieurs bâtiments communaux.

Le Lignon cité solaire (GE)

Deux cents mètres carrés de panneaux solaires ont été posés début juillet sur les toits plats de bâtiments privés du Lignon. C'est sur l'impulsion de la commune que le projet est né. Accepté en 1993 par le Conseil municipal, «l'action Procap 94» invitait le Conseil administratif à favoriser la mise à portée de tous des capteurs solaires pour la production d'eau chaude. C'est ainsi que des panneaux solaires ont vu le jour avec l'appui de la Confédération et du canton. Si les premières analyses confortent les études préliminaires, c'est toute la cité qui deviendrait solaire à l'exception de deux tours. Les locataires concernés bénéficieront des économies qui seront réalisées.

MOBILITÉ

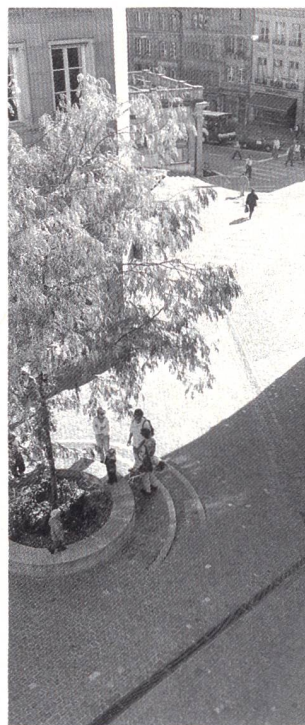
Repenser la rue...

vers une nouvelle culture communale de la voie publique

Dans le domaine de la Mobilité, *L'énergie dans la cité* offre de nouveaux services développés en collaboration avec le secteur Carburants.

L'énergie dans la cité propose des services visant à soutenir les communes lors de la promotion des déplacements à pied ou à vélo ainsi que la promotion des mesures de modération de trafic ou du stationnement favorable à l'écomobilité. Avec le concours de conseillers en mobilité, les communes sont encouragées à prendre des initiatives tant au niveau de l'infrastructure que du marketing. L'offre comprend l'analyse des possibilités, le conseil à un groupe de travail composé des acteurs directement intéressés, la définition et la mise en œuvre d'un catalogue de mesures, et la communication.

Pour plus d'informations, un prospectus est à votre disposition (cf. page 8).



GESTION DES TRANSPORTS À FRIBOURG (FR)

Les communes de l'agglomération de Fribourg gèrent ensemble leurs transports. A l'instar d'autres villes, l'accroissement du trafic motorisé rend difficile la circulation dans le centre-ville, surtout aux heures de pointe. Pour éviter l'engorgement complet, une conception globale des transports a vu le jour. La stratégie est axée sur la modération du trafic, le renforcement de l'offre des transports collectifs et la valorisation des modes de déplacement alternatifs. L'objectif est de maintenir une mobilité équivalente à celle d'aujourd'hui et d'élever la part des transports publics de 17 à 25 %.

La mise en œuvre du concept proposé se fait d'une manière coordonnée et par étapes.

La première phase consiste à mettre en service des nouvelles lignes de transports publics desservant les zones à fort potentiel de déplacement, à réaliser le compartimentage du centre-ville, à créer certains parkings d'échange et faire les aménagements nécessaires à la modération du trafic.

Ces mesures devraient déployer leurs premiers effets concrets à l'horizon de l'an 2000.

(Fribourg est membre du *Club des Villes* depuis 1997)